



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/2001/1
22 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des produits périssables
et de l'amélioration de la qualité

Cinquante-septième session, 12-14 novembre 2001

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION
qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 12 novembre 2001 à 10 heures

Note du secrétariat: Les cotes entre crochets sont celles de documents qui étaient attendus mais n'avaient pas encore été reçus au moment de l'établissement de l'ordre du jour. Ces documents devraient être disponibles ultérieurement ou être distribués à la réunion sous forme de documents de séance. En outre, dès réception, ils seront affichés sur la page d'accueil du groupe des normes agricoles.

- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. Adoption de l'ordre du jour | TRADE/WP.7/2001/1 |
| 2. Faits intéressant le Groupe de travail survenus depuis sa cinquante-sixième session | TRADE/WP.7/2001/2 |
| 3. Section spécialisée de la coordination de la normalisation des fruits et légumes frais | TRADE/WP.7/GE.1/2001/19 |
| a) Textes qu'il est recommandé d'adopter en tant que normes révisées de la CEE-ONU:
Haricots, poivrons doux et fraises (en l'absence d'objections reçues avant le 30 septembre 2001) | TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.3 |

Laitue	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.4
Oignons	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.5
Pois	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.6
b) Textes qu'il est recommandé d'adopter en tant que recommandations de la CEE-ONU pour une période d'essai:	
Avocats (un an), raisins de table (deux ans)	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.3
c) Système de numérotation des normes	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19, par. 167 TRADE/WP.7/2001/3
d) Nom de la Section spécialisée	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19, par. 165
e) Utilisation des marques de commerce dans les normes CEE-ONU	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19, par. 127 à 135 [TRADE/WP.7/2001/4]
f) Rectification des normes	TRADE/WP.7/2001/5 TRADE/WP.7/2001/5/Add.1
4. Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)	TRADE/WP.7/GE.2/2001/13
a) Textes qu'il est recommandé d'adopter en tant que normes révisées de la CEE-ONU:	TRADE/WP.7/GE.2/2001/13, par. 15 à 28
Cerneaux de noix	TRADE/WP.7/GE.2/2001/13/Add.1
Code des couleurs pour les noix	Doit être envoyé par le Conseil international des fruits secs (INC) avant la session
b) Adjonction automatique aux différentes normes des annexes à la norme-cadre	TRADE/WP.7/GE.2/2001/13, par. 98 et 118
5. Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre de primeur et de conservation	TRADE/WP.7/GE.5/2001/8
a) Amendements aux normes	TRADE/WP.7/GE.5/2001/8, par. 25, 30 et 52
b) Brochure explicative	TRADE/WP.7/GE.5/2001/8, par. 43 à 47 et 52
6. Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre	TRADE/WP.7/GE.6/2001/8
a) Amendements à la norme	TRADE/WP.7/GE.6/2001/8, annexe
b) Réunions du bureau	
7. Section spécialisée de la normalisation de la viande	TRADE/WP.7/GE.11/2001/13

- 8. Application des normes CEE-ONU** TRADE/WP.7/GE.1/2001/18
TRADE/WP.7/GE.1/2001/19,
par. 153
TRADE/WP.7/2000/11, par. 91 à 93
- 9. Questions générales concernant les travaux du WP.7 et de ses sections spécialisées**
- a) État et révision possible du Protocole de Genève TRADE/WP.7/2001/6
- b) Révision des méthodes de travail du Groupe de travail et de ses sections spécialisées
- c) Nom du Groupe de travail
- d) Élaboration de documents explicatifs concernant les normes CEE-ONU TRADE/WP.7/2000/11, par. 89 et 90
- 10. Suite donnée aux points examinés à la dernière session**
- a) Liste internationalement reconnue des désignations commerciales et des codes de classification des fruits et légumes
- b) Échange d'informations sur les cas de non-conformité TRADE/WP.7/2000/11/Add.21
- c) Liste des pays qui acceptent ou n'acceptent pas le marquage par codes TRADE/WP.7/2000/11/Add.22
- 11. Rapport sur les activités opérationnelles (par exemple ateliers et stages de formation internationaux sur la normalisation et le contrôle de la qualité)**
- 12. Questions intéressant le Groupe de travail qui découlent des travaux d'autres organisations internationales:** TRADE/WP.7/2001/7 (secrétariat)
- a) Commission du Codex Alimentarius et Comité du Codex sur les fruits et légumes frais
- b) Union européenne
- c) ISO/TC34/SC14
- d) Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes
- e) Organisation mondiale du commerce
- 13. Questions intéressant le Groupe de travail qui découlent des rapports:**
- a) Du Groupe de travail du transport des denrées

périssables

- b) Du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques
- c) Du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation
- d) De la Division de l'environnement de la CEE-ONU

14. Questions diverses

15. Programme de travail

TRADE/WP.7/2001/8 (secrétariat)

- a) Calendrier des réunions
- b) Publications
- c) Travaux futurs

16. Élection du Bureau

17. Adoption du rapport

CALENDRIER PROPOSÉ

12 novembre	10 heures - 13 heures 15 heures - 18 heures	Points 1 à 4 Points 4 à 9
13 novembre	10 heures - 13 heures 15 heures - 18 heures	Points 9 à 16 Réunion du Groupe de travail sur les méthodes de travail
14 novembre	10 heures - 13 heures 15 heures - 18 heures	Point 17 Groupe de travail sur les désignations commerciales et les codes de classification harmonisés des fruits et légumes frais
15 novembre	10 heures - 13 heures/ 15 heures - 18 heures	Groupe de travail sur les désignations commerciales et les codes de classification harmonisés des fruits et légumes frais

ANNOTATIONS

POINT 1 Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

POINT 2 Faits intéressants le Groupe de travail survenus depuis sa cinquante-sixième session

Document: TRADE/WP.7/2001/2

Le Groupe de travail sera informé des résultats pertinents de la cinquième session du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise.

POINT 3 Section spécialisée de la coordination de la normalisation des fruits et légumes frais

Document: TRADE/WP.7/GE.2/2001/19 (Rapport de la quarante-septième session)

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la quarante-septième session de la Section spécialisée et sera invité à prendre des décisions sur les questions suivantes:

a) Textes qu'il est recommandé d'adopter en tant que normes révisées de la CEE-ONU:

Haricots, poivrons doux	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.3
Fraises (en l'absence d'objections reçues avant le 30 septembre 2001)	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.3
Laitue	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.4
Oignons	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.5
Pois	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.6

b) Textes qu'il est recommandé d'adopter en tant que recommandations de la CEE-ONU pour une période d'essai:

Avocats (un an)	
Raisins de table (deux ans)	TRADE/WP.7/GE.1/2001/19/Add.3

c) Système de numérotation des normes

Documents: TRADE/WP.7/GE.1/2001/19, par. 167; TRADE/WP.7/2001/3

Au cours de la session, le secrétariat a proposé de remplacer le système de numérotation utilisé dans les normes CEE-ONU par un système de numérotation à plusieurs niveaux (1, 1.2, 1.2.1, etc.) pour faciliter la lecture des normes et permettre, si besoin est, de numéroter tous les paragraphes au lieu d'utiliser des retraits qui pourraient aisément disparaître dans une des langues, ce qui serait source de confusion. Plusieurs délégations ont accueilli favorablement cette proposition. Le secrétariat a élaboré, à l'attention du Groupe de travail, une proposition fondée sur la norme-cadre en vigueur.

Plusieurs modifications mineures qui pourront éventuellement être apportées à la norme-cadre sont mentionnées pour examen dans la proposition.

d) Nom de la Section spécialisée

Document: TRADE/WP.7/GE.1/2001/19, par. 165

La Section spécialisée propose de remplacer son nom par la désignation suivante:

«Section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes frais».

e) Utilisation des marques de commerce dans les normes CEE-ONU

Documents: TRADE/WP.7/GE.1/2001/19, par. 127 à 135; [TRADE/WP.7/2001/4]

La question a été examinée en détail par la Section spécialisée. Il est prévu que les services juridiques communiquent de nouvelles informations.

f) Rectification des normes

Documents: TRADE/WP.7/2001/5 (Rectificatif en anglais); TRADE/WP.7/2001/5/Add.1 (Rectificatif en français)

Plusieurs rectifications à apporter à des normes adoptées à la dernière session (TRADE/WP.7/2000/11/Add.1 à 14) ont été signalées au secrétariat. En l'absence d'objections, il en sera tenu compte dans les textes.

POINT 4 Section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)

Document: TRADE/WP.7/GE.2/2001/13 (Rapport de la quarante-huitième session)

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la quarante-huitième session de la Section spécialisée et sera invité à prendre des décisions sur les questions suivantes:

a) Textes qu'il est recommandé d'adopter en tant que normes révisées de la CEE-ONU:

Cerneaux de noix	TRADE/WP.7/GE.2/2001/13/Add.1
Code des couleurs pour les noix	Doit être envoyé par le Conseil international des fruits secs (INC) avant la session

La Section spécialisée a convenu de publier le code des couleurs séparément, et de remanier la note de bas de page renvoyant à cette annexe. La délégation de l'INC a proposé de fournir 1 000 exemplaires de cette annexe avant la session du Groupe de travail.

b) Adjonction automatique aux différentes normes des annexes à la norme-cadre

Document: TRADE/WP.7/GE.2/2001/13, par. 98 et 118

À la suite d'une suggestion du Président, la Section spécialisée propose que toutes les normes comprennent toujours la version en vigueur des annexes à la norme-cadre: ainsi, lorsque les annexes seront modifiées, les normes seront automatiquement adaptées.

POINT 5 Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre de primeur et de conservation

Document: TRADE/WP.7/GE.5/2001/8 (Rapport de la quinzième session)

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la quinzième session de la Section spécialisée et sera invité à prendre des décisions sur les questions suivantes:

a) Amendements aux normes

Document: TRADE/WP.7/GE.5/2001/8, par. 25, 30 et 52

La Section spécialisée a adopté des amendements concernant la définition des variétés longues et l'introduction d'une liste indicative des variétés longues de forme irrégulière.

b) Brochure explicative

Document: TRADE/WP.7/GE.5/2001/8, par. 43 à 47 et 52

La Section spécialisée a estimé qu'il était urgent de demander au régime de l'OCDE d'établir une brochure explicative révisée pour les pommes de terre de primeur et de conservation.

POINT 6 Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre

Documents: TRADE/WP.7/GE.2/2001/8 (Rapport de la trente et unième session)

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la trente et unième session de la Section spécialisée.

a) Amendements à la norme

Document: TRADE/WP.7/GE.2/2001/8, annexe

La Section spécialisée recommande d'adopter les amendements et de les inclure dans la norme révisée de la CEE-ONU pour les plants de pommes de terre.

b) Réunions du bureau

Le Groupe de travail sera informé des résultats des réunions du bureau élargi qui se sont tenues à Milan, le 23 juillet 2001, et à Changins, du 17 au 19 septembre 2001.

POINT 7 Section spécialisée de la normalisation de la viande

Document: TRADE/WP.7/GE.11/2001/13 (Rapport de la dixième session)

Le Groupe de travail sera informé des résultats de la dixième session de la Section spécialisée, ainsi que de ceux de la réunion des rapporteurs sur la viande ovine, qui a eu lieu à Buenos Aires les 1^{er} et 2 octobre 2001.

POINT 8 Application des normes CEE-ONU

Documents: TRADE/WP.7/GE.1/2001/18
TRADE/WP.7/GE.1/2001/19, par. 153

Origine: TRADE/WP.7/ 2000/11, par. 91 à 93

En réponse à la demande faite par le Groupe de travail à sa dernière session, le secrétariat a établi un document de synthèse indiquant pour chaque norme les pays qui l'ont acceptée. Ces informations pourront aussi être consultées sur le site Web du Groupe des normes agricoles à l'adresse www.unece.org/trade/agr, sous la rubrique «General».

Les délégations sont invitées à formuler des observations sur ce document, à transmettre les observations ou éventuelles corrections au secrétariat et à faire des propositions concernant les travaux futurs dans ce domaine.

POINT 9 Questions générales concernant les travaux du WP.7 et de ses sections spécialisées

a) État et révision possible du Protocole de Genève

Document: TRADE/WP.7/2001/6

Le secrétariat reproduit dans ce document le Protocole de Genève (les paragraphes ont été numérotés pour faciliter la consultation, ainsi que des informations sur les acceptations, et sur des questions concernant l'applicabilité du Protocole. Ce document a pour objet d'informer et d'amorcer un débat qui pourrait conduire à modifier le Protocole si le Groupe de travail le juge nécessaire.

b) Révision des méthodes de travail du Groupe de travail et de ses sections spécialisées

Il est prévu que le Groupe de travail se réunisse au cours de la présente session.

c) Nom du Groupe de travail

Le Groupe de travail est invité à examiner s'il pourrait être envisagé de simplifier son nom, qui pourrait par exemple être le suivant: «Groupe de travail des normes agricoles».

d) Élaboration de documents explicatifs concernant les normes CEE-ONU

Origine: TRADE/WP.7/ 2000/11, par. 89 et 90

Les délégations seront informées des faits nouveaux à ce sujet.

POINT 10 Suite donnée aux points examinés à la dernière session

- a) Liste internationalement reconnue des désignations commerciales et des codes de classification des fruits et légumes.
- b) Échange d'informations sur les cas de non-conformité TRADE/WP.7/2000/11/Add.21
- c) Liste des pays qui acceptent ou n'acceptent pas le marquage par code

TRADE/WP.7/2000/11/Add.22

POINT 11 Rapport sur les activités opérationnelles (par exemple ateliers et stages de formation internationaux sur la normalisation et le contrôle de la qualité)

Les délégations des pays organisant des stages et des ateliers de formation internationaux seront invitées à fournir des renseignements sur leurs activités en 2001 et 2002.

POINT 12 Questions intéressant le Groupe de travail qui découlent des travaux d'autres organisations internationales

Document: TRADE/WP.7/2001/7

- a) Commission du Codex Alimentarius et Comité du Codex sur les fruits et légumes frais
- b) Union européenne
- c) Régime de l'OCDE
- d) Organisation mondiale du commerce

Les représentants des secrétariats du Régime de l'OCDE, de l'Union européenne, du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais, de l'Organisation mondiale du commerce et de l'ISO ont été invités à faire le point sur les activités de leurs organisations respectives qui ont trait à la normalisation des produits périssables.

Point 13 Questions intéressant le Groupe de travail qui découlent des rapports:

- a) Du Groupe de travail du transport des denrées périssables
- b) Du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT)
- c) Du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation
- d) De la Division de l'environnement de la CEE-ONU

Le secrétariat a été prié par la Commission d'évaluer les possibilités de réalisation d'activités intersectorielles. Les délégations sont invitées à examiner une éventuelle collaboration avec les groupes susmentionnés.

POINT 14 Questions diverses

Tout autre sujet pourra être examiné dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

POINT 15 Programme de travail

Document: TRADE/WP.7/2001/8

a) Calendrier des réunions

Le calendrier des sessions des sections spécialisées et du Groupe de travail sera présenté pour examen au Groupe de travail.

b) Publications

Le secrétariat continuera de publier les normes sur Internet. Les publications sur papier des normes (produits secs et frais) remontent à 1992, mais elles sont toujours demandées par les utilisateurs. Une version mise à jour rassemblera des informations sur les travaux du Groupe de travail au cours des 10 dernières années et pourra être utilisée comme référence et à des fins de promotion. Des crédits sont prévus au budget de l'année 2002 pour les publications suivantes:

- Normes CEE-ONU pour les fruits secs et séchés, novembre 2002
- Normes CEE-ONU pour les fruits et légumes frais, novembre 2002
- Normes CEE-ONU pour les plants de pommes de terre, novembre 2002
- Normes CEE-ONU pour les carcasses et découpes de viande bovine, deuxième édition, novembre 2002
- Normes CEE-ONU pour les carcasses et découpes de viande porcine, deuxième édition, novembre 2002
- Régimes nationaux de certification des plants de pommes de terre, mai 2002
- Descriptif des maladies et des parasites des pommes de terre, mai 2002
- Recueil des normes CEE-ONU (CD-ROM)
- Brochure sur les travaux effectués par le Groupe des normes agricoles de la CEE-ONU

c) Travaux futurs

Les délégations sont invitées à formuler des observations sur les domaines d'activité futurs qui peuvent intéresser leur pays.

POINT 16 Élection du Bureau

Conformément au Règlement intérieur de la Commission et selon l'usage, le Groupe de travail doit élire un président et des vice-présidents. À sa cinquante-cinquième session, il avait élu le bureau suivant:

Président: M. M. Vilchez-Barros (Espagne)

Vice-Présidente: M^{me} O. Vorovenci (Roumanie)

Vice-Président: M. D. L. Priester (États-Unis d'Amérique)

POINT 17 Adoption du rapport

Le Groupe de travail adoptera le rapport sur les travaux de sa cinquante-septième session en se fondant sur un projet établi par le secrétariat.

NOTE DU SECRÉTARIAT:

Les communications doivent être adressées au secrétariat, soit sur disquette à envoyer par la poste à l'adresse suivante:

Spécialiste des normes alimentaires
Division du commerce de la CEE
Palais des Nations
Bureau 432
1211 Genève 10
Téléphone: (41) 22 917 2450 Télécopie: (41) 22 917 0041,

soit par courrier électronique à:

agrstandards@unece.org

Les documents établis pour la réunion pourront être consultés sur notre page d'accueil:

<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>
